49e ANNÉE. — N° 17.112

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 20f. 40f.

10 c. le numéro

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

SAMEDI 10 MAI 1919
SAINT GORDIEN
SOLEIL: lever 5h42; coucher 8h16
LUNE: pleine le 15; D.Q. le 22

LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

Les Quatre s'occupent du problème italien et des frontières de l'Autriche

Paris, 8 mai. — Le Conseil des Quatre, reconstitué par suite du retour de M. Orlando, s'est réuni ce matin.

MM. Wilson, Lloyd George, Clemenceau, Orlando, se sont occupés du statut de l'ancienne Autriche-Hongrie, des frontières futures de l'Autriche, de la Hongrie et des nouveaux Etats, ainsi que de la délimitation de la région de l'Adriatique.

Les Quatre ont tenu une nouvelle réunion dans l'après-midi, où ils ont spécialement discuté le problème italien.

La procédure de discussion du traité de paix

Paris, 8 mai. — Dans les milieux de la Conférence, on croit généralement que les Allemands soumettront des observations détaillées et qu'ils répondront au traité des préliminaires de paix qui leur a été remis par de véritables contre-projets. Dès qu'ils en auront saisi le secrétaire général, celui-ci en fera part aux Alliés qui, vraisemblablement, confieront aux commissions compétentes le soin d'examiner les observations d'ordre financier, économique, etc., des Allemands. Cette étude pourra exiger au moins huit jours, au bout de quoi les Alliés feront connaître aux Allemands les modifications qu'ils auront apportées au projet primitif de traité s'il y a lieu. Puis un délai assez court, de quatre à cinq jours vraisemblablement, leur sera accordé pour apporter leur adhésion définitive à l'ensemble du traité.

Au total, il faut donc compter que vingt-cinq à trente jours s'écouleront entre la remise de nos conditions aux plénipotentiaires allemands et la signature du traité.

On compte aussi que la discussion pourra commencer avec les plénipotentiaires austro-hongrois vers le milieu du mois de mai. Les préliminaires de paix avec l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie comporteront autant de traités séparés.

Les délégués autrichiens partiront dimanche

Bâle, 8 mai. — On mande de Vienne aux journaux que le départ de la délégation pour la paix est définitivement fixé à dimanche.

L'Allemagne voudrait intervenir dans les négociations avec l'Autriche

Paris, 9 mai. — Le ministre des affaires étrangères allemand a exprimé hier le désir de pouvoir conférer, ainsi que son collègue M. Leinert, avec les délégués autrichiens à leur arrivée à Saint-Germain, et manifesté la crainte que les courriers partis hier ne soient pas revenus à temps.

Toujours d'après les délégués allemands, trois de leurs plénipotentiaires assisteraient aux conférences de la paix entre les alliés et l'Autriche-Hongrie.

La commission du budget rejette le projet du gouvernement pour le ravitaillement de l'Autriche

Paris, 9 mai. — M. Clémentel, ministre du commerce, a été entendu hier par la commission du budget sur un projet qu'il avait présenté ayant pour objet de demander à l'Amérique une avance de 45 millions en vue du ravitaillement de l'Autriche. Le ministre du commerce exposa que l'Angleterre et l'Italie avaient accepté de demander pareille avance de 45 millions chacune, et que ces deux pays s'étaient portés garants envers l'Amérique de la dette qu'allait contracter l'Autriche. Ce n'est, d'ailleurs, qu'à cette condition que l'Amérique consentirait à faire cette avance à l'Angleterre, à l'Italie et à la France.

M. Clémentel insista donc vivement pour l'adoption du projet, mais la commission, à l'unanimité moins une voix, celle de M. Simyan, repoussa les suggestions du ministre du commerce en raison de la situation financière critique que traverse à cette heure la France.

LES RESTITUTIONS

LES OBJETS VOLÉS

Paris, 9 mai. — Dans le chapitre du traité de paix qui concerne les réparations, il y a des clauses particulières relatives à certains objets qui ont, pour les pays qui les réclament, un prix. La France réclame non seulement les drapeaux français pris au cours de la guerre de 1870-71, mais encore les papiers politiques volés par les Allemands le 10 octobre 1870 au château de Cernay, près Brunoy (Seine-et-Oise), appartenant alors à M. Rouher, ancien ministre d'Etat.

L'Université de Louvain a droit à une compensation spéciale. L'Allemagne s'engage à lui fournir dans les trois mois qui suivront la demande qui lui en sera faite les manuscrits, livres, cartes et objets de collections correspondant en nombre et en valeur aux objets semblables détruits dans l'incendie mis par l'Allemagne à la bibliothèque de Louvain. L'Allemagne restituera en outre à la Belgique des œuvres d'art, telles que le triptyque de l'Agneau mystique peint par les frères Van Eyck, et les feuilles du triptyque de la Cène, autrefois dans l'église de Saint-Pierre de Louvain. Ces tableaux sont dans les musées allemands.

Le roi du Hedjaz exige le Coran original enlevé de Médine par les autorités turques, et offert en présent à Guillaume II.

Enfin, l'Angleterre tient spécialement à récupérer le crâne du sultan Makaoua, enlevé du protectorat allemand de l'Afrique orientale.

LE BETAIL

Paris, 8 mai. — Au sujet des réparations agricoles imposées à l'Allemagne, on donne les précisions suivantes qui concernent le paragraphe 6 de l'annexe du Titre VIII (réparations) :

« A titre d'avance immédiate, l'Allemagne s'engage à livrer dans les trois mois qui suivront la mise en vigueur du présent traité, à raison d'un tiers par mois et par espèce, les quantités ci-dessous de bétail vivant :

1° Au gouvernement français : 500 étalons de trois à sept ans; 30,000 pouliches et juments de dix-huit mois à sept ans, de race ardennaise, boulonnaise ou belge; 2,000 taureaux de dix-huit mois à trois ans; 90,000 vaches laitières de deux à six ans; 1,000 béliers, 100,000 brebis, 10,000 chèvres;

2° Au gouvernement belge : 200 étalons de trois à sept ans de la race de gros trait belge; 5,000 juments de trois à sept ans de la race de gros trait belge; 5,000 pouliches de dix-huit mois à trois ans de la race de gros trait belge; 2,000 taureaux de dix-huit mois à trois ans; 50,000 vaches laitières de deux à six ans; 40,000 bêtes bovines jeunes; 200 béliers, 20,000 brebis, 15,000 truies.

Les animaux livrés seront de santé et de condition normale. Si les animaux ainsi livrés ne peuvent pas être identifiés comme ayant été enlevés ou saisis, leur valeur sera portée au crédit d'obligations de réparation de l'Allemagne, conformément aux stipulations du paragraphe 5 de la présente annexe.

DEUX PROTESTATIONS

LES ETUDIANTS CHINOIS ET LE CHANTOUNG

Pékin, 8 mai. — Les étudiants, au nombre d'environ 5,000, avaient résolu de se rendre chez les ministres d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, en vue de les prier de tenter de faire revenir la Conférence de la paix sur sa décision en faveur du Japon pour la question du Chantoung. Empêchés par la police de pénétrer dans le quartier des légations, ils sont allés alors incendier la résidence privée du ministre des communications et y ont blessé le ministre de Chine à Tokio, qui venait justement d'arriver à Pékin.

LA BELGIQUE ET L'EST AFRICAIN

Paris, 8 mai. — L'information suivant laquelle le Conseil des Quatre a confié à la Grande-Bretagne le mandat d'administration de l'ancienne colonie allemande de l'Est africain, a vivement ému les milieux belges. On sait que les forces belges du Congo ont fourni un très grand effort militaire dans la conquête de l'Afrique orientale allemande. Ce furent elles notamment qui enlevèrent Tabora. La Grande-Bretagne exprima d'ailleurs officiellement sa gratitude à la Belgique pour la brillante coopération militaire de celle-ci à l'œuvre commune.

Au sujet de la décision prise par le Conseil des Quatre, la délégation belge à la Conférence de la paix communique la note suivante :

« Les journaux de ce matin annoncent que le Conseil des Quatre viendrait de prendre une décision sur l'attribution du mandat d'administration d'anciennes colonies allemandes. Le Conseil aurait décidé que le mandat pour l'Est africain allemand serait confié à la Grande-Bretagne. La délégation belge ne peut croire à l'exactitude de cette information. En effet, la Belgique a pris une part importante aux opérations militaires en Afrique et, au prix de grands sacrifices, a contribué à assurer la conquête de l'Est africain allemand. Elle occupe et administre depuis trois ans une partie notable de ce territoire. Cette situation lui crée des droits dont elle ne pourrait admettre qu'on disposât par des accords auxquels elle n'aurait point été partie.

» M. Hymans a d'ailleurs, il y a peu de jours, rappelé les droits de la Belgique à l'occasion d'une question de rédaction d'une des clauses du traité de paix et des assurances lui ont été données que ces droits seraient sauvegardés.

Dépêche de Fiume au roi d'Italie

Fiume, 9 mai. — Le Conseil national a adressé une dépêche au roi le priant d'accueillir leur suprême invocation avec l'expression de l'amour fervent de la ville qui « attend et espère ». La dépêche conclut par ces mots : « L'Italie ou la mort ! »

Fiume et le Saint-Siège

Rome, 8 mai. — L'« Osservatore Romano », organe du Saint-Siège, reconnaît les droits de l'Italie sur Fiume. Le journal écrit :

« Durant les quinze jours qui vont s'écouler, l'Angleterre, la France et l'Italie chercheront une formule d'entente. L'Italie peut légitimement faire valoir les claires et explicites manifestations de l'opinion publique et le droit des peuples à une autodécision pour réclamer les villes contestées, et plus particulièrement Fiume. »

JOFFRE ET FRENCH

Le maréchal French, dans ses Mémoires que publie **Excelsior**, rapporte aujourd'hui une entrevue qu'il eut avec le général Joffre le 29 août 1914, au lendemain de la bataille de Guise, qui avait été une victoire véritable pour la 5e armée française, laquelle venait de battre trois corps d'armée allemands :

« Le commandement allié venait d'apprendre que les Allemands détachaient des forces considérables vers leur frontière orientale, sérieusement menacée par les Russes. Le désir naturel de Joffre de profiter de ces circonstances, joint aux craintes qu'il nourrissait pour la sécurité de Paris, lui faisait ardemment souhaiter de prendre l'offensive le plus tôt possible. Il vint me voir dans l'après-midi du 29 août à mon Q. G. de Compiègne, et m'exposa ses vues avec beaucoup d'insistance. Je maintins ferme ma conviction absolue que les forces britanniques ne pourraient pas prendre part à une telle action avant plusieurs jours, et qu'en ce qui nous concernait la reprise de la retraite était inévitable. J'assurai le généralissime qu'aucune brèche sérieuse ne serait faite dans ses lignes par un repli prématuré ou hâtif de notre part. Mais je demandai de la manière la plus instante le temps nécessaire pour me refaire et recevoir des renforts. Je représentai avec force à Joffre l'avantage d'attirer les Allemands plus loin encore de leurs bases, même si nous avions à nous porter jusqu'au sud de la Marne. Aussi bien les idées que j'exposai par la suite à l'ambassade d'Angleterre à Paris, en présence de lord Kitchener, à M. Millerand, ministre français de la guerre, étaient celles que j'avais dans l'esprit pendant ma conversation avec Joffre, à savoir que notre ligne d'arrêt devait se trouver entre la Marne et la Seine. »

A BORDEAUX

LA PRESENTATION AUX TROUPES DU DRAPEAU DU 344e

L'IMPRESSION PRODUITE PAR LES PRÉLIMINAIRES DE PAIX

L'OPINION DE NOS DÉPUTÉS

Paris, 8 mai. — Aujourd'hui, les conversations au Palais-Bourbon ne portent que sur les préliminaires de paix. Les députés commentent avec animation les clauses du traité et les garanties qu'elles donnent à la France. L'impression qui se dégage des propos échangés est favorable, bien que certaines dispositions du traité soient jugées inférieures à ce que la France était légitimement en droit d'exiger. C'est ainsi que toute la partie financière est accueillie avec réserve, aussi bien par les socialistes unifiés que par les membres des autres groupes.

M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales, s'exprime en ces termes : « Le traité de paix est des plus honorables. Mais il aurait pu être meilleur au point de vue financier, car il nous laisse le poids très lourd des frais de la guerre, qui auraient pu être allégés avec plus de méthode et moins de gaspillages. Cependant, les avantages obtenus sont appréciables. Nous obtenons beaucoup, mais nous désirions davantage. Est-ce une raison pour ne pas nous déclarer satisfaits, alors que l'Alsace-et-Lorraine nous revient et que l'Allemagne est abattue ? Ce n'est pas notre avis. Nous n'avons pas une joie sans mélange, mais nous sommes contents. Il y a un an nous n'espérions pas autant. »

M. Bonnefous, député progressiste de Seine-et-Oise, ne fait de réserve qu'en ce qui concerne la question financière. Le remboursement des frais de guerre n'étant pas imposé à l'ennemi, il en résulte fatalement des charges supplémentaires qu'il eût été préférable d'éviter aux contribuables français.

M. Barthe, député socialiste de l'Hérault, approuve le traité dans ses grandes lignes. Le règlement territorial lui paraît en particulier très équitable. Seules les dispositions financières du traité ne répondent pas à ses désirs. L'Allemagne aurait dû être contrainte à assumer toutes les dépenses que sa politique de violence a occasionnées.

M. Jules Delahaye, député royaliste du Maine-et-Loire, ne dissimule pas son mécontentement. « La France, épuisée par cette guerre que l'Allemagne a voulue et provoquée, ne peut vivre, dit-il, si notre ennemie n'est pas tenue de rembourser intégralement.

M. Ellen-Prévôt estime que les causes financières du traité ne dispenseront la France en aucune manière d'un énorme effort fiscal. Il craint, en outre, que si la France ne porte pas d'urgence l'audace de sa politique économique à la hauteur de sa grandeur morale, certains de nos grands alliés ne tirent du traité des avantages très supérieurs à ceux que nous en tirerons nous-mêmes.

M. Alexandre Varenne, député socialiste du Puy-de-Dôme, fait la déclaration suivante :

« C'est une paix modérée que nous apporte la Conférence, presque une paix de compromis, puisque le premier plénipotentiaire allemand a, d'avance, dans sa réponse à M. Clemenceau, accédé à la plupart des déclarations des alliés. L'Allemagne n'est pas morcelée, comme le demandaient naguère quelques exaltés, elle est à peu près désarmée et c'est l'essentiel. Elle restitue les territoires volés, la France retrouve ses provinces perdues, la Pologne renaît, une Europe nouvelle se dessine. Mais j'aperçois dans le traité deux points faibles : la Société des nations est créée dans les mots, elle ne l'est pas dans les faits.

» Au point de vue financier, le traité nous laisse la charge de toutes nos dettes de guerre. J'entends bien que l'Allemagne ne pouvait pas tout payer; mais alors, il fallait, pour être juste envers la France, que nos alliés prissent à leur charge une partie de ses dépenses. En résumé, la paix qu'on nous annonce ne nous assure ni les réparations intégrales pour le passé, ni les garanties complètes pour l'avenir que nous avions le droit d'attendre d'elle. Il appartiendra aux démocraties renouvelées par la guerre de compléter l'œuvre inachevée de la Conférence. »

M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, rapporteur général du budget, est loin de partager l'opinion optimiste de la plupart de ses collègues :

« Mon impression, dit-il nettement, est très mauvaise à de multiples points de vue. N'oublions pas que c'est la France qui a assuré la victoire, qu'elle a fait des sacrifices inouïs et que dans l'avenir elle reste la sauvegarde des pays civilisés. Elle méritait mieux et ses représentants tenus à l'écart de tout renseignement sur ce traité conçu par quelques personnalités auront à songer à leurs responsabilités futures pour le jour où nous retrouverions devant nous et agressive, l'Allemagne qui pouvait être désarmée et à leurs responsabilités immédiates, quand la France victorieuse et victime, devra supporter des impôts écrasants, devant l'Allemagne avec ses usines intactes et sa jeune population ».

Ce que disent les Journaux

LE TRAITE DE PAIX

Les journaux continuent de commenter les préliminaires de paix.

Dans l'**Avenir**, M. Charles Chaumet fait observer que s'il y a dans le traité des clauses qui nous apportent de précieuses satisfactions, il y en a d'autres qui font plus que jamais regretter que ce traité de trois cents pages ait été mystérieusement élaboré, sans que les commissions parlementaires et le pays aient pu y apporter une utile collaboration. Il est un point au sujet duquel on aimerait être rassuré le plus rapidement possible :

« Quelles garanties aurons-nous contre une révolte de nos ennemis ? Une annexe du traité indique un projet d'alliance défensive entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. M. Wilson et M. Lloyd George demanderont à leurs pays respectifs de s'engager à venir à notre secours si nous sommes attaqués. C'est fort bien. Mais avant de ratifier le traité, nous voudrions savoir quel accueil sera fait à cette proposition par le Congrès de Washington et par le Parlement britannique. La France attend avec confiance la réponse de nos alliés, mais suivant un dicton de notre pays, les bons comptes font les bons amis. Lorsqu'il s'agit de remanier la carte du monde et d'organiser une paix durable, il faut que chacun précise nettement, à côté de ce qu'il reçoit, ce qu'il apporte à la cause commune. »

Trois vices capitaux apparaissent à Lysis (**Démocratie Nouvelle**) :

1. Nous n'avons la rive gauche du Rhin que pour quinze années, nous ne serons donc protégés par aucune frontière stratégique d'un peuple ennemi deux fois supérieur en nombre au nôtre (censuré);

2. L'assistance que pourront nous prêter les Etats-Unis et l'Angleterre « dépendra de la bonne volonté des Parlements, de l'interprétation des gouvernements qui jugeront si l'agression allemande a été provoquée ou non. On connaît la bonne foi diplomatique. De toute manière, la France est mise sous la protection de deux grandes puissances qui la traiteront en satellite par un odieux renversement de rôle, puisqu'ils lui doivent d'exister »;

3. La France assaillie, envahie dans les conditions les plus odieuses, doit supporter le prix de son héroïque résistance évaluée à 170 milliards :

« Quand la France le comprendra, quelle sera sa stupeur en apprenant que victorieuse on la condamne à la ruine financière ? Car la close ne veut pas dire autre chose : elle signifie que nous devons payer les pensions de nos victimes et l'intérêt de nos emprunts nous-mêmes, car étant donné que nous ne le pouvons pas avec une petite population réduite en nombre et ruinée, ce qui nous attend en français : c'est la faillite. »

Ce que dit M. R. Péret président de la Commission du Budget

M. Raoul Péret, président de la commission du budget, déclare : « Après avoir entendu dire sur tous les tons que l'Allemagne paierait, ce qui signifiait réparerait toutes les conséquences de la guerre dont elle est seule responsable, nous sommes en face de cette triste constatation que nous aurons à supporter toutes les dépenses de guerre. Ce peut être 10 milliards d'impôts à demander aux contribuables français. Comment les trouver ? Sans doute, au point de vue territorial et économique, il y a des compensations; elles sont même d'importance, et l'Allemagne subit une déchéance profonde et méritée, mais peut-être ceux qui vont avoir à supporter l'énorme charge budgétaire que nous lègue la guerre auraient-ils préféré que le châtiment consistât surtout dans la réparation complète et effective du préjudice que nous a causé le conflit.

» Attendons toutefois, avant de nous prononcer, d'avoir lu le texte même du traité. Il est possible qu'il modifie cette opinion. Mais je crains bien que nous n'y trouvions pas au point de vue financier autre chose que ce que nous donne le résumé. »

Au Sénat

Paris, 9 mai. — Le Sénat est encore en vacances; aussi très peu de sénateurs au Luxembourg. D'une façon générale, ils se montrent très réservés. Avant de se prononcer, ils désirent connaître les conditions de paix autrement que par un résumé.

« Les clauses financières ne sont pas ce qu'on aurait pu espérer. Si nous avons lieu d'être satisfaits au point de vue territorial, en ce qui concerne les colonies, attendons de connaître les arrangements définitifs, » déclare **M. Boudenoot,** sénateur du Pas-de-Calais, président de la commission de l'armée.

M. Steeg, de la Seine, ancien ministre, dit : « Peut-être eût-on été en droit d'espérer davantage en raison de l'importance de nos sacrifices, surtout en ce qui concerne nos charges financières, on peut entrevoir de ce fait des difficultés pour l'avenir. Mais ce sont les difficultés même de la vie; nous ne les connaîtrions pas si la France avait été vaincue, car alors la France serait morte. »

Protestation de la Chambre de commerce de Rennes

Rennes, 9 mai. — La Chambre de commerce de Rennes a adressé à M. Clemenceau et aux ministres du commerce et des finances un télégramme où, « après connaissances des préliminaires de paix, elle exprime sa douloureuse déception et ses profonds regrets causés par le manque de satisfaction aux revendications territoriales formulées par la presque unanimité des Chambres de commerce françaises. Elle déplore que la France, écrasée d'impôts, ayant dépensé près de 150 milliards, et ayant perdu tous ses enfants, ne reçoive qu'une indemnité insuffisante.

» Au point de vue territorial, elle déclare qu'à défaut du rétablissement de la frontière de 1814, on aurait pu établir la Rhénanie en Etat indépendant sous le protectorat de la France. »

Elle conclut : « M. Clemenceau, empêché de faire mieux, a dû se réserver pour empêcher un mal plus grand. Cependant, la Bretagne, qui a sacrifié tant de ses braves enfants, déplore la privation des réparations nécessaires qui étaient attendues et désirées. »

La presse alsacienne

Strasbourg, 9 mai. — Commentant le traité, les « Dernières Nouvelles de Strasbourg » écrivent :

« Le règlement de la question du statut d'Alsace-Lorraine vient au-devant de nos vœux. Nous ne voulions pas de plébiscite. La France et son gouvernement ont tout fait pour nous garantir un avenir politique et économique assuré. La France, qui a fait pour nous tant de sacrifices, aura à jamais notre entière reconnaissance. »

« Le Nouveau Journal de Strasbourg » dit d'autre part :

« Le règlement de la question du port de Kehl nous satisfait entièrement. Nous travaillerons de toutes nos forces pour être prêts après dix ans à entrer en concurrence avec les autres ports du Rhin. Strasbourg luttera pour sa place sur le Rhin qui lui revient par sa situation et sa tradition. »

L'impression au Parlement britannique

Londres, 9 mai. — Les conditions de la paix sont le sujet d'entretiens des plus animés dans les couloirs des deux Chambres. La plupart des critiques formulées ont trait aux indemnités. Le député Boltovley se propose de déposer lundi à cet égard une demande d'interpellation. On s'attend à ce que de nombreuses questions soient posées à M. Bonar Law. Tout ceci n'a naturellement rien à voir avec le grand débat sur les conditions de paix, qui aura lieu dans la quinzaine qui suivra le retour du premier ministre.

L'OPINION DES ALLEMANDS

Berlin (via Copenhague), 9 mai. — Le correspondant à Versailles de la « Gazette de Midi » ayant interviewé, à l'issue de la réunion de Versailles les plénipotentiaires allemands, ceux-ci lui ont déclaré que les conditions faites à l'Allemagne étaient beaucoup plus terribles encore qu'ils ne l'avaient prévu.

M. Landsberg affirma : « Nos prévisions les plus pessimistes sont dépassées. Quand nous aurons présenté nos observations écrites, nous n'aurons plus qu'à choisir entre un « oui » ou un « non ». C'est, en effet, l'essence même de la paix qui nous est dictée. »

Le professeur Schuecking déclara que « même dans les plus petits détails l'intention que la France avait d'humilier l'Allemagne était visible ».

Enfin, un ministre Giesberts dit : « Une paix semblable signifierait que les ouvriers allemands devront dorénavant donner leur sueur pour satisfaire l'impérialisme international. Nous n'avons plus qu'à adopter la seule alternative qui nous reste, c'est-à-dire que nous devons conclure la paix avec la Russie et inviter les troupes russes à entrer en Allemagne. »

La colère de Ludendorff

Londres, 9 mai. — Ludendorff a refusé hier d'accorder une interview au correspondant du « Daily Chronicle » à Berlin, mais il lui a envoyé le billet suivant, après avoir pris connaissance des conditions de paix :

« Si ce sont là des conditions de paix, alors que l'Amérique aille au diable ! »

La presse allemande et les conditions de paix

Berne, 8 mai. — Il est difficile de se rendre compte dès maintenant de l'accueil réservé par l'Allemagne aux conditions de paix. Celles-ci n'ont été connues à Berlin que par bref résumé. Les dépêches d'agences, d'apparence tendancieuses, laissent l'impression qu'une campagne très vive a commencé afin d'exciter l'opinion publique contre le traité de paix, soit qu'on veuille la préparer à un refus, soit, plus vraisemblablement, qu'on veuille donner au comte Brockdorff-Rantzau la possibilité de s'appuyer sur les sentiments populaires pour réclamer des corrections et des adoucissements.

Tous les journaux qui ont des rapports avec la haute finance déclarent inacceptables les clauses financières et économiques du traité. Dans les divers milieux politiques, on se montre très satisfait du discours Brockdorff-Rantzau et, en particulier, des passages qu'il a consacrés à la mobilisation russe, au retard apporté à la signature de la paix et à la prolongation du blocus.

D'après une dépêche de Versailles au « Berliner Tageblatt » du 8 mai, les délégués allemands auraient été extrêmement abattus lorsqu'ils auraient pris connaissance du traité. Ils auraient acquis le sentiment que celui-ci équivalait à un arrêt de mort pour leur pays. Ils seraient néanmoins décidés à continuer leurs négociations.

L'agence de propagande « Press Europa » transmet en Suisse le commentaire suivant : « D'après les conditions élaborées à Paris, l'Allemagne, au point de vue économique comme au point de vue politique, n'aurait plus qu'une existence nominale.

» Les délégués allemands resteront probablement à Versailles et ils utiliseront le délai de quinze jours qui leur est accordé pour préparer une contre-proposition inspirée par l'esprit de justice idéale. Dans le cas où l'Entente refuserait de mettre fin à la guerre des peuples par une réconciliation et où elle persisterait à vouloir atteindre ses buts impérialistes, il est probable qu'un bon nombre de délégués allemands refuseraient de mettre leur nom au bas d'un pareil traité. Si l'Assemblée nationale et le peuple allemand souverain doivent céder à la violence et accepter cette paix, il serait donc nécessaire de désigner de nouveaux délégués. »

Les journaux du soir déclarent que les conditions militaires ne peuvent pas être exécutées. Il n'y a aucun doute que l'Allemagne est presque désarmée, mais le désarmement ne peut avoir de sens que s'il repose sur le principe de réciprocité, en dehors du fait que la situation actuelle de l'Allemagne équivaut presque à un désarmement total.

Tous les journaux sont unanimes à dire que 100,000 hommes de troupe est un chiffre beaucoup trop petit et il serait impossible de contenir la vague bolcheviste. Une adhésion à cette exigence correspondrait à l'adhésion au chaos. L'Allemagne ne peut pas y souscrire. En ce qui concerne le premier acompte à payer, il représente actuellement 150 milliards de marks, que personne ne peut vouloir puiser dans le pays complètement ruiné économiquement.

Les journaux socialistes et bourgeois n'ont qu'une opinion : « Refus ». Le règlement de l'affaire de la Sarre est considéré comme une annexion à peine déguisée et comme devant être repoussé avec indignation.

Le « Tageblatt » écrit : « Pour le moins, l'exigence que Dantzig devienne une ville libre, c'est-à-dire soit séparée du territoire allemand, est inacceptable. On ne peut que repousser énergiquement cette condition. »

A L'EXTERIEUR

AUTRICHE

L'Assemblée nationale autrichienne renonce à l'union avec l'Allemagne

Vienne (via Bâle), 8 mai. — **La question de l'union avec l'Allemagne est définitivement liquidée. La majorité de l'Assemblée nationale, dans l'intérêt de l'Autriche et de la paix du monde, renonce à cette idée.**

L'Assemblée nationale, après de courts débats sur la politique extérieure, s'est ajournée.

L'Autriche sommée d'arrêter les opérations de Carinthie

Vienne (via Bâle), 8 mai. — La commission d'armistice italienne a demandé au gouvernement de l'Autriche allemande la cessation immédiate de toutes opérations militaires en Carinthie.

Coup de main d'officiers hongrois

Zurich, 9 mai. — Un coup de main a eu lieu la nuit à Bruck, station frontière entre l'Autriche et la Hongrie, sur la ligne de Vienne à Raab. Un parti d'environ 400 officiers magyars s'est emparé de la ville au nom d'un comité national hongrois, qui inscrit à son programme : l'élimination du bolchevisme, la coopération avec les socialistes et une politique de conciliation à l'égard de l'Entente.

L'âme du nouveau parti serait l'ancien député Szmereczanyi.

Un complot bolcheviste en Slavonie

Bâle, 7 mai. — On a découvert à Essegg un complot bolcheviste ayant pour but la proclamation d'une république en Slavonie.

Les chefs du complot ont été arrêtés dès les premiers jours de mai. Les forces françaises occupent la ville d'Agram. Belgrade devait suivre l'exemple d'Essegg.

On signale l'arrestation de plusieurs agitateurs hongrois.

RUSSIE

Les opérations militaires

Londres, 8 mai. — Une flottille britannique est arrivée derrière nos positions de défense terrestre à Arkhangel.

A Mourmansk, les bolcheviks se sont retirés au sud de la gare de Maselskaya, d'où ils ont été chassés au cours d'une brillante attaque par nos troupes.

L'attaque des Finlandais contre Pétrozavodsk continue, mais leur aile droite a été refoulée du chemin de fer de Pétrograd.

En Russie méridionale, l'armée volontaire a, avec l'aide de la flotte britannique, repoussé l'avance des bolcheviks sur Kertch.

8,000 soldats américains seraient envoyés en Russie

Londres, 9 mai. — Le département de la guerre des Etats-Unis annonce qu'un contingent de 8,000 hommes de troupes va être recruté et envoyé immédiatement en Russie.

Cette décision aurait été prise à la suite d'ordres émanant directement du président Wilson et serait la conséquence d'obligations prises conjointement avec les puissances de l'Entente en Europe pour les opérations militaires en Russie.

POLOGNE

Manifestations polonaises en Haute-Silésie

Varsovie, 7 mai. — La presse allemande de Haute-Silésie décrit avec stupéfaction les manifestations polonaises du 1er Mai. Deux cent mille ouvriers ont manifesté aux yeux des autorités allemandes leur inébranlable volonté d'appartenir à la Pologne. Un grand nombre d'anciens soldats de l'armée allemande de nationalité polonaise encore en uniforme ont participé à ces manifestations.

La presse allemande souligne la banqueroute de la politique de germanisation et attaque violemment le gouvernement de ne pas avoir donné à la Silésie une complète autonomie.

L'ENNEMI DEVANT LES PRÉLIMINAIRES

Le traité à la Commission de Paix de l'Assemblée nationale allemande

Berne, 9 mai. — La commission de la paix de l'Assemblée nationale allemande a tenu séance hier. Tous les membres étaient présents. Le président Fehrenbach a ouvert la séance par l'allocution suivante :

« L'incroyable s'est produit. L'ennemi nous a présenté un projet de traité de paix qui dépasse les prévisions les plus pessimistes. **Ce projet signifie l'asservissement perpétuel du peuple allemand. Il est incompréhensible qu'un homme qui avait promis au monde une paix de justice sur laquelle seraient établis les fondements d'une Société des nations ait pu consentir à assister à la remise de ce projet dicté par la haine.**

» Je tiens à relever par contre le ton mesuré et digne du président de notre délégation. Mesdames et Messieurs, nous nous trouvons en présence aujourd'hui d'une tâche impliquant des responsabilités énormes; nous voulons garder notre calme grave et notre sang-froid. J'attends de notre commission de la paix et de toute l'Assemblée nationale qu'elles observeront une attitude qui laisse de côté toute idée de parti en vue de sauvegarder la dignité de la patrie et pour le soulagement de la détresse de notre peuple. »

Le président du conseil Scheidemann a pris ensuite la parole :

« Cette journée, a-t-il dit, qui après six mois du martyre de l'armistice nous apporte enfin la connaissance des principales conditions de l'ennemi, représente le point le plus profond de la chute de l'Allemagne. Que dis-je ? Peut-être pas même le point le plus profond. Un oui aussi bien qu'un non peuvent nous faire tomber plus bas encore, jusqu'à l'anéantissement avec moins d'espoir encore de relèvement.

» Si les conditions accessoires qui ne nous ont pas encore été communiquées sont conçues dans le même esprit, nous nous trouvons en face du tombeau du peuple allemand. »

Comparant ensuite les points du Message du président Wilson auxquels M. Lansing fait allusion dans son télégramme du 5 novembre 1918 avec les différents points des conditions de paix qui avec la coopération des Etats Unis ont été communiqués à la délégation allemande, le président du conseil a poursuivi en ces termes :

« Dans son quatrième point, le président Wilson prévoit « un échange de garanties suffisantes et que les armements nationaux seront réduits à ce qu'il est strictement compatible avec le maintien de la sécurité intérieure ». Que devient aujourd'hui cet échange de garanties ? Il devient la cinquième partie du traité qui contient les conditions militaires et navales et règle l'importance de la flotte et de l'armée allemande et abolit en Allemagne l'obligation du service militaire comme premier pas vers un désarmement général.

» Dans son cinquième point, le président Wilson prévoit au sujet des revendications coloniales un arrangement libre conçu dans un esprit large n'obligeant pas les parties, mais basé sur la stricte observation des principes établis dans la solution de toutes les questions de souveraineté. Les propositions des populations intéressées doivent avoir autant de poids que les revendications justifiées du gouvernement dont il s'agit de déterminer les prétentions. Comment réalise-t-on ce principe ? Dans la quatrième partie du projet, d'après laquelle l'Allemagne livre ses colonies aux alliés ainsi que ses droits en Afrique acquis en vertu de diverses conventions internationales.

» **Toute autre parole affaiblirait l'impossibilité et l'énormité de ces conditions, qui ne sont pas autre chose qu'une condamnation à mort pour nous à une date plus ou moins éloignée.**

» Le gouvernement doit traiter avec un ennemi aveuglé par une politique d'objectivité. Il fera son devoir de la façon la plus grave, sans se laisser dominer par les sentiments qu'il ressent.

» Je vous assure que le gouvernement a de la peine à croire que nos adversaires, dans une heure aussi grave, présentent au monde une espèce de programme de dissertation, et que l'on puisse commencer un petit trafic. Il n'est pas aboutir par des marchandages, mais par des négociations. C'est dans ce sens qu'il donne à ses représentants à Versailles la mission d'exposer, dans une Note aux gouvernements ennemis tout ce que j'ai eu l'honneur de vous exposer moi-même, et de déposer dans les délais voulus des contre-propositions afin de réclamer l'ouverture de discussions verbales au cours desquelles ils devront avant tout demander des renseignements sur le motif de telle ou telle condition du traité.

» Le gouvernement impérial veut le rétablissement du calme et de la paix. Un peuple et un pays martyrs comme notre peuple et comme notre pays ne sont-ils pas capables d'un geste héroïque ? Quand le comte de Brockdorff-Rantzau a dit, au nom de la délégation : « Nous allons examiner le document qui nous a été remis avec bonne volonté et avec l'espoir que tous pourront souscrire aux résultats de notre entrevue, » il a été l'interprète fidèle des sentiments du gouvernement d'empire. Nous livrerons donc cette bataille. »

Après une courte interruption de la séance, le président Fehrenbach a annoncé qu'après entente avec tous les chefs de tous les partis, **les fractions déclaraient approuver l'attitude prise jusqu'ici par le gouvernement de l'empire, notamment son intention de tenter par la voie des négociations d'établir une paix supportable pour le peuple allemand et dont les conditions soient acceptables.**

En même temps, le président a fait savoir, sur la demande de tous les partis, qu'il convoquera une séance plénière de l'Assemblée nationale pour lundi prochain, à Berlin.

La commission s'est ajournée immédiatement après avoir pris connaissance des conditions de paix. On voit dans cet ajournement un témoignage de l'abattement profond causé par la publication du traité. Les partis et les hommes politiques ont éprouvé le besoin de se concerter entre eux avant de prendre les lourdes responsabilités qui les attendent en présence des conditions de paix.

AU 8e CONSEIL DE GUERRE

L'ARRÊT Lenoir est condamné à mort Humbert et Ladoux acquittés Desouches condamné à 5 ans de prison

Paris, 8 mai. — Après trente-quatre jours de débats et une délibération qui ne dura pas moins de deux heures et demie, le conseil de guerre a rendu hier son arrêt.

Au début de la séance, très violent incident. Le capitaine Mornet remet au colonel-président quatre nouveaux documents. Du ton le plus acerbe, Me de Molènes met en doute l'indépendance du commissaire du gouvernement. Le capitaine Mornet proteste avec la force qu'on lui connaît.

L'incident clos, Me Bornet présente la défense du capitaine Ladoux, qu'il montre bon soldat, chef actif et laborieux. L'affaire du cryptogramme — abandonnée d'ailleurs par l'accusation — ne constitue pas un délit. Les relations du capitaine Ladoux avec MM. Ch. Humbert et Lenoir étaient des plus innocentes. Le défenseur s'efforce de prouver que l'accusé n'a pas commis d'acte répréhensible en intervenant aux négociations engagées entre Humbert et la veuve Lenoir. « Je vous demande donc l'acquittement du capitaine Ladoux », conclut Me Bonnet.

Le capitaine Mornet, commissaire du gouvernement,

Dépêches de la Nuit

A LA CHAMBRE

Le droit de vote des femmes

Paris, 8 mai. — La Chambre aborde aujourd'hui la proposition tendant à accorder aux femmes le droit de vote dans les élections aux Conseils municipaux, aux Conseils d'arrondissement et aux Conseils généraux.

M. Etienne Flandin, rapporteur, expose que le vote des femmes existe dans un grand nombre de pays. Le courant est général dans le monde entier en faveur du vote des femmes. En France, nous ne pouvons rester en arrière. Les femmes sont obligées, en effet, par suite de l'évolution économique, de travailler à l'usine, dans les magasins, les banques et divers services publics, tels que les postes et l'enseignement. Elles travaillent à côté des hommes dans toutes les branches de l'activité. Dans ces conditions, la commission du suffrage universel a pensé qu'on devait leur accorder le droit de vote dans les élections dont le caractère politique est secondaire. Les femmes seront électrices à trente ans aux élections municipales, aux élections au Conseil d'arrondissement et au Conseil général. Elles ne seront éligibles qu'aux Conseils municipaux et à trente ans seulement, et ne pourront devenir déléguées sénatoriales.

La réforme est modeste, c'est une étape. Pour le moment, on n'a en vue qu'une réforme susceptible d'être adoptée par le Sénat. (Applaudissements.)

La suite du débat est renvoyée à mardi.

INTERPELLATIONS

Une interpellation de **M. Jean Bon**, sur la nomination faite par le gouvernement français d'évêques en Alsace et en Lorraine, est renvoyée à la suite par 325 voix contre 122.

On y joint une interpellation de **M. de Monzie** sur la politique que le gouvernement entend suivre envers le Saint-Siège en ce qui concerne l'Alsace et la Lorraine.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Bordeaux-Talence

Le sport hippique reprend ses droits de grand seigneur. Ceux qui ont vu cette semaine l'enthousiasme des foules qui envahissaient Maisons-Laffitte, Enghien, Auteuil ne doutent plus qu'il n'ait conservé toute la faveur dont il jouissait jadis. Il y a, bien entendu, le manque d'ouvrage des chevaux, la crise de l'avoine, la crise des transports qui raréfient les champs. Vaines objections ! On court voir les premières couleurs sur les pistes reverdies.

Malgré donc qu'on ne puisse prévoir encore de luttes sensationnelles, il y aura beaucoup de monde dimanche sur l'hippodrome de Talence pour entendre, après tant d'années, sonner de nouveau la cloche du pesage. Chacun sait les difficultés de l'heure présente, l'effort énorme qu'il a fallu faire pour remettre en état le terrain et les bâtiments, après de multiples occupations militaires, et on tient à récompenser les bonnes volontés qui ont permis à Bordeaux de n'être en retard que d'une semaine sur la capitale.

On voudra voir le théâtre agrandi où se disputeront bientôt les épreuves classiques d'avant guerre, car l'attrait de cette réouverture se double de l'inauguration de la nouvelle piste plate maintenant en parfait état.

Les courses commenceront à deux heures et demie.

Courses au Bois de Boulogne

JEUDI 8 MAI

Paris, 8 mai. — *C'était autour de Longchamp de rouvrir aujourd'hui ses portes. Ce superbe hippodrome a toujours été le rendez-vous du tout-Paris élégant. Que de toilettes y ont fait leur première sortie ! Que de modes nouvelles y ont été lancées ! Cette après-midi, bien que nous soyons en semaine, le spectacle était vraiment ravissant : on se serait cru à un vernissage » de nos grands couturiers.*

Le sport, dont il nous faut bien dire un mot, a été de tout premier ordre. « Mac-Kinley », un des cracks de l'écurie Vanderbilt, et surtout « Ramscapelle-II », une superbe jument du plus beau modèle, y ont fait une rentrée triomphale qui fait présager de nombreux succès futurs.

La victoire de « Suavita » dans le Prix Vanteaux, sur un lot important par le nombre et la valeur des concurrentes, a mis en relief la haute qualité de « Kara-Bouroum », qui en avait si aisément triomphé à deux ans.

A. BERNARDIN.

Voici les résultats :

PRIX DE LA GROTTE (à réclamer), 3,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, *Forearm* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt; 2e, *Son-Phœnix* (A. Lane), à M. F. Monnier.

Gagné de six longueurs.

Forearm (Maintenon et Foresight), est entraîné par Duke.

Résumé. — « Forearm » a mené toute la course sans jamais être inquiété par son concurrent.

PRIX DE GUICHE, 5,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, *Mac-Kinley* (O'Neil), à M. W.-K. Vanderbilt; 2e, *Verdier* (Belhouse), à M. A. Pellerin; 3e, *Usage* (Milton Henry), à M. E. Morgon; 4e, *Income-Tax* (Atkinson), à M. E. Atkinson.

Gagné de cinq longueurs; le troisième à trois longueurs.

Mac-Kinley (Macdonald-II et Mrs-Despard), est entraîné par Duke.

« Mac-Kinley » prend la tête au départ, suivi par « Income-Tax » jusqu'à la porte de Boulogne, où « Usage » passait en seconde position. Dans la ligne droite, « Mac-Kinley », malgré un beau retour de « Verdier », l'emportait sans effort.

PRIX DES SABLONS, 10,000 fr. (plus 500 fr. à l'éleveur), 2,000 mètres. — 1er, *Ramscapelle-II* (Atkinson), à M. E. Atkinson; 2e, *Imaginaire* (G. Stern), à M. J.-D. Cohn; 3e, *Danois-II* (E. Allemand), à M. Jean Lieux.

Non placés : Château-Lafite (Mac Gee); Pindare (Garner); Kingdom (O'Neill); Gaba-Tépé (Belhouse); Rogation (Milton Henry).

Gagné d'une demi-longueur; le troisième à une encolure.

Ramscapelle-II (Chanaan et Rigga), est entraîné par E. Atkinson.

« Ramscapelle-II » a fait tout le train, suivi d'« Imaginaire », « Château-Lafite » et « Gaba-Tépé » jusqu'à la descente, où cette dernière se rapprochait. « Danois-II » qui s'était attardé au début, revenait très fort dans la ligne droite, mais devait se contenter de la troisième place derrière « Ramscapelle-II » et « Imaginaire », dans cet ordre.

PRIX DE LA JONCHERE, 5,000 francs, 1,400 mètres. — 1er, *Mirhan* (J. Jennings), à M. Victor Vigier; 2e, *Sétauket* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt; 3e, *Radamès* (Mac. Gee), à M. Jean Lieux.

Non placés : Kalmuhl (Allemand), Cunning (G. Stern), Carbonaro (Garner), Bernadette (Milton Henry).

Gagné de quatre longueurs; le troisième à une longueur et demie.

Mirhan (Fauchois et Simiane) est entraîné par Joë Devis.

« Mihran », parti en tête du start, suivi de « Carbonaro », Sétauket » et « Cunning », se détachait sans effort à l'entrée de la ligne droite et l'emportait de loin, devant « Sétauket » et « Radamès », qui, sur la fin, enlevaient les places à Carbonaro.

PRIX DE FERRIERES, 4,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Guido-Réni* (J. Jennings), au comte Vigier; 2e, *Gribouille* (Korb), à M. J. Prat; 3e, *Béret* (Belhouse), à M. E. Deschamps.

Non placés : Ligny (Sharpe), Pétrin (Barat), Le-Gnôme (Garner), Le-Gros-Madame (Mac. Gee).

Gagné d'une longueur; le troisième à trois longueurs.

Guido-Réni (Blarney et La-Gangue) est entraîné par Ed. Watkins.

« Le-Gnôme » a montré la route devant « Pétrin », « Le-Gros-Madame », qui passait à son tour en tête à la descente. Entre les tournants, « Béret » et « Guido-Réni » rejoignaient les leaders, il prenait un léger avantage dans la ligne droite, mais devait bientôt baisser pavillon devant « Guido-Réni » et « Gribouille », qui finissaient dans cet ordre.

PRIX VANTEAUX, 5,000 francs, 2,000 mètres. — 1er, *Suavita* (A. Lane), à M. A. Merle; 2e, *Nielle-des-Blés* (Bouillon), à M. le comte M. des Monts-M.; 3e, *Tullamore* (J. Jennings), à M. James Hennessy.

Non placés : Sugana (R. Stokes), Bluette (Bellhouse), Florina-II (Barat), Terre-Neuve (O'Neill), Fausta (Garner), Couronne-Australe (Milton Henry), Joyce (G. Stern), Assyrienne (Boullenger).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à une courte tête.

Suavita (Gros-Papa et La-Morée) est entraînée par Ph. Hanse.

« Assyrienne » a mené, suivie de « Joyce », « Couronne-Australe » et « Nielle-des-Blés » jusqu'en haut de la montée, où « Florina-II », bousculée, perdait du terrain. Entre les tournants, « Assyrienne » menait toujours, devant « Nielle-des-Blés », « Tullamore » et « Terre-Neuve ». La lutte s'engageait sévère dans la ligne droite, mais à la distance « Suavita » survenait très fort et s'assurait le meilleur.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Foream	G	11 »	5 50
Mac Kinley	G	11 50	6 »
—	P	11 »	5 50
Verdier	P	15 50	8 »
Ramscapelle-II	G	17 »	11 »
—	P	12 »	6 »
Imaginaire	P	14 50	8 50
Danois-II	P	20 50	13 50
Mirham	G	44 »	33 50
—	P	22 50	14 »
Setauket	P	20 50	7 50
Guido-Reni	G	204 »	100 50
—	P	71 »	36 »
Gribouille	P	18 50	14 »
Suavita	G	221 50	88 50
—	P	74 50	28 »
Nielle-des-Blés	P	213 50	103 50
Tullamore	P	24 50	14 »

Les noms en caractères gras indiquent les pronostics de la « Petite Gironde » et de la « Gironde ».

M. Wilson aux courses

Paris, 8 mai. — Le président Wilson et Mme Wilson assistaient cet après-midi à la réunion des courses du Bois-de-Boulogne.

Petites nouvelles

« Forean » a été réclamé après sa victoire dans le Prix de la Grotte, pour 13,631 fr. 50, par M. Jean Lieux.

Restent engagés pour samedi à Auteuil

Prix Trembleur : « Nippy-Fox », « Brun ».

Prix Valmajour : « The-Fox », « Seigny », « Tam-Tam-II », « Clinder », « Clafoutis », « Frisolin », « Saint-Yorre », « Le-Bouvier », « Dolet-II », « King's-Cross », « Sorgho », « Manchester », « Patrocle ».

Prix Dugueslin : « Louchebem », « Albocritatus », « Isolin », « Mameil », « Golliwog », « Le-Docteur », « Pin ».

Prix d'Achères : « Gonfaion », « Pelin », « Elvira-III », « Les-Beaux-Arts », « Albanais », « Roulette ».

Prix de Colombelles : « Doué », « Golden-Fan », « The-Fox », « Dinant », « Précy », « King's-Cross », « Huntress », « Totten ».

" Le Sport du Sud-Ouest "

Le « Sport du Sud-Ouest » de cette semaine consacre sa première page à la manifestation hippique de Maisons-Laffitte. En photos : la rentrée de « Kara-Bouroun » et les derniers modèles des grands couturiers parisiens, accompagnés d'un article signé Roger de Marquès. Viennent ensuite : Le programme (grand tableau) des courses de Talence; dernières performances, entraîneurs, montes, pronostics de la presse; la photographie de « Puritaine », jument sur laquelle le Maréchal Foch a fait son entrée dans Metz, et que l'illustre Maréchal a bien voulu faire envoyer au « Sport du Sud-Ouest »; chevaux à l'entraînement; programme des courses à venir : Talence, Le Bouscat; le trotting; nouvelles; critique théâtrale signée Tournefeuille, etc.

FOOTBALL RUGBY

Le deuxième match de la tournée Néo-Zélandaise

A PAU

LES « ALL-BLACKS » TRIOMPHENT D'UNE SÉLECTION DU SUD-OUEST PAR 16 POINTS (4 ESSAIS, 2 BUTS) A 6 POINTS (1 ESSAI, 1 BUT SUR COUP-FRANC).

L'équipe militaire de Nouvelle-Zélande, qui, après avoir triomphé dans le « Tournoi impérial », disputé en Angleterre, des équipes alliées — dont la France, à Twickenham — qui lui furent opposées, battait à Paris, dimanche dernier, un team français — pas exclusivement militaire celui-là. Mais cette victoire des Néo-Zélandais, quoique régulière, n'était pas obtenue dans des conditions telles qu'on ne pouvait la frapper d'appel. Et d'aucuns allaient jusqu'à espérer en la sélection qu'on leur opposa jeudi à Pau — qui a obtenu pourtant son match international — pour démontrer que nous l'avions décrochée enfin, cette classe internationale tant attendue.

Hélas ! ce n'est pas encore pour aujourd'hui, vous l'allez voir plus loin. Le quinze que le Sud-Ouest présenta jeudi n'a pu réaliser l'exploit si ardemment attendu. Il n'était pas, il est vrai, tout à fait celui qu'on avait prévu; il représentait, si vous le voulez, une sorte de « réserve-mixte » d'équipe nationale. Mais le team mobilisé par les « All Blacks » n'était pas non plus le tout premier.

La conclusion est claire. Elle n'est pas très réjouissante. Notre rugby n'atteindra-t-il donc jamais le niveau de celui de nos grands rivaux ? Je suis persuadé au contraire qu'il ne faut pas grand'chose pour y parvenir :

Choisir les meilleurs et leur permettre de se bien connaître avant de les planter devant des maîtres qui savent s'astreindre à apprendre à la même école. Vous voyez que ce n'est pas très difficile...

La partie

Après le traditionnel « champ de guerre » des Néo-Zélandais, le maître de Pau, M. de Lassence, pénètre sur le terrain et donne le coup d'envoi.

Et, sous l'arbitrage de Cyril Rutherford, la partie s'engage devant une superbe chambrée où se remarque la présence, à côté du maire de Pau, du général Renault, commandant la subdivision, et de nombreux dirigeants et joueurs des grands Clubs de la région.

A signaler que les magasins, les bureaux ont presque tous donné congé à leurs employés, et que le général a doné quartier libre. Pau est vraiment une cité sportive.

Première mi-temps

Dès le début, nos tricolores partent à toute allure et quelques jolies attaques sont lancées.

Mais les All Blacks veulent marquer. Deux mêlées successives permettent des attaques qui échouent de peu. Mais sur une troisième, le bloc enfonce et, sur petites passes courtes, les noirs vont à l'essai. Pas de but, mais 3 points pour les visiteurs.

Nouveau départ des All Blacks, qui échoue sur un magistral plaquage de Balansa, et Loubatié dégage.

Tout à coup, sur une interception de l'ailier droit, qui porte le ballon et a la chance d'aller le reprendre en vitesse, Balansa est pris de vitesse, et c'est encore l'essai, transformé cette fois, 8 points pour les All Blacks.

Sur une nouvelle échappée, c'en serait un autre, si Loubatié, dans un sprint frénétique, avait acclamé, ne bondissait sur le porteur du ball et ne l'aplatissait littéralement.

Enfin, sur une touche de mains à mains aux Français, Ebrard reçoit de Gallias, passe sur place à Lalanne qui feinte et file; il sert Galliay qui se rue sur les buts adverses. Et la mi-temps est sifflée sur les 3 points de cet essai non transformé

Deuxième mi-temps

Dès le début, Balansa reçoit et file, malheureusement pas assez vite, le long de la touche, émaillant sa course de crochets; il gagne plus de quarante mètres, mais est projeté en touche. Peu après, un superbe dégagement de Loubatié ramène dans les 22 adverses.

Le train ralentit, et la supériorité des All Blacks apparaît maintenant moins tranchée. Ils souffrent eux aussi à leur tour.

La défense française se montre plus sûre qu'en première mi-temps. Loubatié à l'aile se dépense heureusement, et Guichemerre fournit une jeu formidable.

Une attaque en paquet des Zélandais qui se termine par un départ en passes, échoue à un mètre des lignes françaises.

Une lutte acharnée s'engage sur nos buts, et, par des prodiges d'énergie, nous dégageons, mais l'essai chauffe trop, et il est réussi enfin par un Zélandais, qui, plaqué, mais non tenu, se relève et va marquer. C'est la vraie règle du rugby.

Tout aussitôt, Bordes prend la balle, donne un petit coup de pied qu'il reprend et dégage à gauche ; mais le rebond fait rater la reprise. C'était l'essai immanquable. Quelle déveine !

Un hors-jeu des All Blacks — trop caractérisé celui-ci — fait octroyer un coup franc aux Français. Balansa réussit magistralement le but.

Les Néo-Zélandais, fouettés, remontent à toute allure, et leur coup de collier final est récompensé par un quatrième essai, qui n'est pas couronné de but.

Rutherford sifle la fin. Les All Blacks sont vainqueurs par 16 points (4 essais, 2 buts) à 6 (1 essai, 1 but sur coup franc).

Comment ils ont joué

Avec méthode, avec ensemble, avec adresse et flegme du côté des New-Zélandais.

Avec fougue souvent, avec brio parfois, avec courage toujours, mais jamais avec ordre ni méthode du côté de la sélection.

Les quelques fois où la mêlée leur fut favorable, les nôtres n'en tirèrent pas grand profit... quand les adversaires n'en profitaient pas eux-mêmes, avec leur remarquable faculté de ne pas rater l'occasion.

Gêné par les incessants hors-jeu du winger d'en face, Gallias, qui avait consenti à remplacer au pied levé Lamouret à la mêlée, ne pouvait servir très correctement son compère Mandiet; aussi, les attaques ne partaient-elles se décalaches nettement, les départs étaient trop lents, le ballon étant le plus souvent reçu arrêté; souvent aussi, les passes, trop hautes, étaient interceptées par les adversaires, bien placés — voire hors-jeu. De plus, les jeunes centres se laissaient presque toujours tromper par les vieux routiers d'en face. La tâche des ailiers et de l'arrière était de ce fait très rude en défense. Ils s'en tirèrent tous avec honneur.

Le flegmatique Balansa déploya ses qualités sur la balle et sur l'homme. Il sauva maintes fois son camp de situations dangereuses, mais ne fut pas toujours heureux dans ses puissants dégagements qui ratèrent souvent la touche.

Got se montra rapide et courageux, et notre zèbre Loubatié fut impeccable durant tout le match. Son sang-froid et sa vitesse, à qui l'équipe doit beaucoup, furent très applaudis. Quel dommage qu'il n'ait pas eu d'occasions de les employer en attaque.

Nos avants le ne jouèrent pas assez en bloc. La mêlée ne fut pas absolument battue, mais elle ne contrôla pas à égalité, malgré l'avantage d'un homme de plus dans le pack. En outre, on ne dégageait pas assez vite dès que le ballon s'était évadé.

Aucun dribbling en paquet; seules, quelques échappées individuelles qui échouaient inévitablement. Aux touches, l'infériorité fut manifeste, dans les longues surtout. On n'applaudit que de trop rares combinaisons dans les courtes et que quelques-uns seulement semblaient comprendre.

Cette absence de combinaisons tactiques, ce manque d'ensemble se firent plus nettement sentir encore dans le jeu ouvert où, pourtant, le brio de quelques-uns méritait un meilleur résultat. Guichemerre se dépensa sans compter et, de la voix et du geste, s'employa à faire donner ses forwards. Il y réussit en partie dans la deuxième mi-temps, mais ne put obtenir des efforts coordonnés.

En face, la ligne entière connaît toutes les ficelles et sait les tirer. On ne peut, à la vérité, détailler le jeu des diverses lignes, moins encore celui des individualités. L'équipe forme un tout complet. Pourtant, son jeu, classique, mais puissant, efficace parfois, n'a rien d'éblouissant. Les All-Blacks de jeudi ne nous ont pas produit cette impression d'invincibilité des visiteurs d'avant guerre. C'est toujours la même adresse, la même précision, mais ça n'est pas cette virtuosité stupéfiante, ce jeu scientifique et brillant qui commandait l'admiration.

Le team qui évolua sur le gouvert palois est de classe, cela est hors de doute, mais pas de la classe des équipes internationales d'avant-guerre, celle des champions du monde de rugby.

Leur jeu procède de méthodes très simples, mais qui, évidemment, ne sont pas à la portée de tous. Leurs moyens physiques, mis au service d'un entraînement judicieux et sévère, leur permettent des tactiques difficilement employables par d'autres que ces superbes gaillards. On ne joue pas vite, mais serré, froidement, sans emballement irréfléchi, comptant sur le voisin comme sur soi-même, profitant ou du moins essayant de profiter de la moindre faute adverse et évitant soigneusement moins d'en commettre que de les laisser apercevoir par l'adversaire et surtout par l'arbitre.

Celui de jeudi en surprit beaucoup mais en laissa échapper plus encore. La chaleur accablante expliquait sa lenteur à suivre le jeu : les Néo-Zélandais ne manquèrent pas d'en abuser. Mais, en tout état de cause, la défaite de la sélection qu'on leur opposa ne pouvait faire l'ombre d'un doute.

Espérons que celle qui se présentera dimanche à Toulouse en face des All-Blacks prendra la revanche des deux premières.

Ça ne doit pas être impossible.

René HERBERT.

FOOTBALL ASSOCIATION

LE TOURNOI INTERALLIE

Les Anglais battent les Français de peu
Les Belges vainqueurs du Tournoi

Londres, 9 mai. — Le dernier match du tournoi, qui opposait l'équipe de l'armée française à l'équipe de l'armée anglaise, a eu lieu hier après-midi, à Chelsea. L'équipe française, légèrement remaniée en demis et avants, montra une meilleure qualité que lors du match précédent et ne fut battue que par 3 buts à 2.

Du côté français, jouèrent bien : Chayriguès, Lhermitte, Hanot et Bouches; chez les Anglais, le vieux joueur Wodward montra des qualités extraordinaires.

Les Belges sont donc vainqueurs du tournoi, gagnant une partie et faisant un match nul. Les Anglais sont seconds, avec un match gagné et un match perdu. Les Français sont troisièmes, avec un match nul et une défaite.

Le prince de Galles présidait la partie.

BORDEAUX

1

Il y a un an

10 MAI 1918

Les troupes françaises s'emparent du parc de Grivesnes.

Les Anglais complètent l'embouteillage d'Ostende en coulant entre les jetées un vieux croiseur rempli de béton, le « Vindictive ».

Avis aux militaires

Nous recevons la communication suivante :

« A l'avenir, les militaires résidant sur le territoire de la subdivision de Bordeaux et de l'arrondissement de la Bréole, en attendance de prorogation de congé, devront se présenter le mercredi et le samedi de chaque semaine, à huit heures et demie, au centre de réforme de Faucher, chemin du Tondu. »

Comité Michelet

En raison de l'ajournement du voyage de M. Venizelos à Bordeaux, la conférence que M. Driault, président du Comité Michelet, devait faire, au Grand-Théâtre, sur « la Renaissance de la Méditerranée », est remise à une date ultérieure pour concorder avec la visite prochaine du chef de l'Etat grec.

M. Driault, qui est en tournée de conférences dans la région du Sud-Ouest, prendra d'ailleurs la parole à Bordeaux le lundi 12 mai, à l'Athénée, pour les élèves des écoles, auxquels il parlera de « la Jeunesse devant la Paix »; le mardi 13, il fera une causerie, au Cercle National, sur « la Collaboration nécessaire des industriels et des intellectuels dans l'œuvre de la France nouvelle »; le vendredi 16, à l'Athénée, il traîtera la question du féminisme dans une conférence sur « la Femme française »; enfin, le samedi 17, il étudiera dans le même amphithéâtre, pour les membres de la rive gauche du Rhin, le rôle qu'a joué le Comité et la nouvelle tâche qui lui incombe.

Prise d'armes

Le général commandant les 3e et 4e subdivisions remettra des décorations à des militaires de l'armée américaine au cours d'une prise d'armes qui aura lieu spécialement à cet effet le samedi 10 mai, à quatorze heures trente, sur les allées de Tourny.

Pétrole - Suppression de la taxe

M. le Préfet de la Gironde vient de prendre l'arrêté suivant :

« Vu l'arrêté préfectoral du 23 mai 1918, taxant la vente au détail du pétrole dans l'ensemble du département;

» Considérant que le maintien de cette taxe ne se justifie plus à l'heure actuelle et présente au contraire l'inconvénient d'empêcher la baisse des prix résultant de la concurrence entre détaillants;

» Vu l'avis de M. le Commissaire général aux essences et combustibles en date du 22 courant ;

» L'arrêté préfectoral précité du 23 mai 1918 est et demeure rapporté, et le commerce du pétrole déclaré libre à dater de ce jour. »

Ravitaillement civil

Samedi 10 courant, la municipalité fera vendre des carottes, des morues, des figues sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché Amédée-Larrieu et marché place Saint-Martial.

Les heures de vente ne sont pas modifiées.

Les prix restent fixés : Carottes, 0 fr. 70 le kilo. — Morues : Petit poisson (pésant de 500 grammes à 1 kilo), 9 fr. 50 le kilo; moyen poisson (pesant de 1 kilo à 2 kilos, 2 fr. 75; gros poisson (pesant au-dessus de 2 kilos), 3 fr. 25 le kilo. — Figues, 1 fr. 75 le kilo.

Dans la même journée, à partir de 1 h. 45 de l'après-midi, des pommes de terre seront mises en vente au Grand-Marché et au marché des Chartrons, au prix de 0 fr. 32 le kilo et à raison de 5 kilos par ménage.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

A VENDRE A LA LIQUIDATION DES STOCKS DE GUERRE : Moteurs neufs 50 HP SCHNEIDER au pétrole lampant système « BELLEM » ou à l'essence.

Pour renseignements : Service des Ventes, 70, avenue de la Bourdonnais, Paris. — Téléphone : Saxe, 76-57.

Série de vols

Une femme avait attiré mercredi dans un hôtel du centre de la ville un soldat américain, qui eut l'imprudence de s'endormir. A son réveil, le soldat allié constata avec étonnement la disparition de sa compagne occasionnelle. Une surprise plus désagréable l'attendait encore : l'inconnue lui avait enlevé son porte-feuille, renfermant 7,981 fr.

— Un pickpocket a soustrait au marché des Capucins, à Mme Berthe Duffrechet, rue de Metz, 6, son sac à main, dans lequel était une somme de 30 francs.

— M. Henri Chaumarel, entrepreneur de travaux publics, rue d'Ornano, 51, avait abandonné un instant son automobile. A son retour, l'auto avait disparu ; elle a une valeur de 18,000 francs. On n'a aucune indication sur l'auteur de ce vol audacieux.

Audacieux voleur

Mme Marie Biot, surveillante à l'école de préservation de Cadillac, domiciliée 32, rue Saumenude, se trouvait jeudi soir dans le quartier des Capucins, quand elle fut assaillie par un individu qui la suivait à distance depuis un moment, et qui lui arracha son sac à main. Après quoi, le voleur détala. Aux cris poussés par Mme Biot, des passants donnèrent la chasse au filou. L'agent Remacle et un auxiliaire de la police en tournée dans le quartier, entendant le bruit, accoururent pour barrer la route au fugitif. Celui-ci frappa Remacle au visage avec le réticule qu'il tenait à la main. L'agent et l'auxiliaire purent néanmoins maîtriser le voleur, qui fut conduit devant le commissaire de service à la Permanence. C'est un cultivateur, René S..., âgé de vingt-six ans, de passage à Bordeaux, où il dit habiter rue des Trois-Conils.

René S... a, au cours de l'interrogatoire qu'il a subi, déclaré avoir été fait prisonnier par les Boches dans les derniers jours d'août 1914, et il ne serait rentré d'Allemagne qu'il y a quatre mois. Ses dires vont être contrôlés. En attendant, le prétendu cultivateur a été envoyé à la prison municipale.

BOUCHERIE RAOUL

71, cours Alsace-Lorraine, 71

Réclame du Samedi et du Dimanche

Carbonade	Le 1/2 kilo	3f 75
Culotte et Filet, Côtes fines		3f 25
Tendrons Veau		2f 90
Côtes Mouton français		
Gigots		

Bœuf de l'Argentine et mouton de la Nouvelle-Zélande à la disposition de la clientèle.

Exploits de cambrioleurs

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs inconnus ont pénétré dans le débit de tabac tenu par M. Iché, cours de l'Intendance, 32, et y ont dérobé pour 8,000 francs environ de marchandises diverses; les voleurs entrèrent dans la place en passant par la porte de la cave.

— Durant la même nuit, d'autres cambrioleurs entrés dans le magasin de bijouterie exploité par M. Paul Husson, rue Porte-Dijeaux, 37, y ont soustrait une somme de 114 fr., qui avait été laissée dans le tiroir-caisse.

LES VEHICULES AUTOMOBILES MILITAIRES vendus par le Sous-Secrétariat à la Liquidation des Stocks constituent d'excellentes occasions.

Ils appartiennent aux MEILLEURES MARQUES et sont POSTERIEURS à 1914.

EXPOSITIONS PERMANENTES, CHAMP-DE-MARS, PARIS, vente tous les SAMEDIS. POLYGONE DE VINCENNES, vente tous les LUNDIS.

Accident d'automobile

TROIS BLESSES

Jeudi soir, vers onze heures, aux docks Sursol, une auto-camion américaine a renversé trois personnes qui traversaient la chaussée.

Le tirailleur algérien Aldalan Bouziaed, âgé de vingt-trois ans, a été grièvement blessé à la tête. On l'a transporté à l'hôpital Fauché.

Les deux autres personnes, MM. Noros, demeurant 5 bis, rue Saint-François, et Pierre Frouetz, demeurant 7, cité de Lisbonne, n'ont eu que des contusions sans gravité.

Les auteurs de cet accident sont activement recherchés.

Sous-officier blessé d'un coup de couteau

Vers dix heures, jeudi soir, les agents Auzero et Delage, en tournée dans le quartier Mériadeck, étaient informés qu'un sergent du 144e régiment d'infanterie venait d'être frappé d'un coup de couteau au côté droit. Le blessé s'était affaissé sur le trottoir, rue de la Chartreuse, en face de la maison portant le numéro 14.

Auzero et Delage se dirigèrent vers l'endroit indiqué et trouvèrent, en effet, au milieu d'un fort rassemblement, le sous-officier, qui se plaignait de vives douleurs au côté gauche. C'est le sergent Rocherie, de la 29e compagnie du 144e.

Rocherie déclara avoir été assailli par un soldat martiniquais, qu'accompagnait un autre militaire également originaire de la Martinique. Le sous-officier dit, en outre, qu'il ne pourrait reconnaître son agresseur.

Deux soldats martiniquais qui se trouvaient parmi les spectateurs, et qui paraissaient particulièrement surexcités, furent appréhendés par les agents, qui les remirent à la patrouille. L'un d'eux réussit à s'échapper au moment où la patrouille arrivait à la hauteur de la place Mériadeck. Est-ce lui qui frappa Rocherie ? On ne le sait pas encore.

Les deux Martiniquais, qui appartiennent à la classe 18, sont en subsistance au 144e d'infanterie.

Le sous-officier, dont la blessure est heureusement peu grave, a refusé de porter plainte.

Le meurtre du quai de Paluda

MORT DE L'INSPECTEUR LOUBLANCHES

L'inspecteur de la Sûreté Loublanché, blessé quai de Paluda dans les circonstances que nous avons relatées, a succombé à ses blessures jeudi soir, à onze heures.

Dans la journée de jeudi, l'état du malheureux n'avait cessé d'empirer; il avait subi l'opération de la laparotomie, mais en raison de la gravité de ses blessures, qui intéressaient à la fois le poumon, le foie et la moelle épinière, on n'espérait pas le sauver.

L'inspecteur Loublanché, qui était un agent très estimé de tous, et dont nous avions eu maintes fois l'occasion d'apprécier l'intelligente activité, est mort victime de son dévouement. Sa fin tragique a causé d'unanimes regrets parmi ses collègues et dans les milieux administratifs où il était connu.

La date de ses obsèques n'a pas été encore fixée.

Nous avons pris, dans la matinée de vendredi, des nouvelles des agents Dubeau et Duclouzeau, blessés en même temps que l'inspecteur Loublanché. Ces nouvelles sont bonnes, et l'on espère le prompt rétablissement des deux blessés.

Plusieurs brigades sont actuellement en campagne pour retrouver les meurtriers de Loublanché. Certains indices laissent espérer que les coupables ne resteront pas impunis.

Chronique théâtrale

Français-Lyrique

« LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME »
« LA VIE DE BOHÊME »

« Le Jongleur de Notre-Dame » avait, à sa création, cette particularité que l'élément féminin était absolument exclu dans la distribution des rôles. Il vint un jour à Mme Victoria Fer le caprice d'interpréter en travesti le rôle de Jean, le petit jongleur, et la chose fut acceptée de bonne grâce par le public. Nous avons eu l'occasion, il y a quelques années, d'applaudir Mme Victoria Fer dans l'œuvre si intéressante et si attrayante de Massenet. La charmante artiste vient encore de jouer le rôle dans la représentation du « Jongleur » au Français-Lyrique, et de nouveau elle a obtenu un succès très chaleureux.

M. Boulogne a dit avec une exquise délicatesse d'expression l'air de la Sauge, que le public charmé a voulu entendre une seconde fois.

L'interprétation d'ensemble du « Jongleur de Notre-Dame » a d'ailleurs été des mieux réussies.

En soirée, dans « la Vie de Bohême », le ténor Razavet a produit la meilleure impression, chantant d'une voix remarquablement timbrée et jouant avec entrain et sentiment le rôle de Rodolphe. Mme Garcia en Mimi, Mme Nyton en Musette, MM. Perrin,Édué, Lapeyre, Lambrette ont tenu avec les qualités souvent appréciées les autres emplois de la partition de Puccini.

En fin de spectacle, Mme Pierozzi a été très fêtée dans les variations du ballet de Delibes, « la Source », variations ajoutées au ballet des « Bayadères », où, à côté de notre première danseuse étoile, Mmes May et Tenzi se font applaudir.

C. P.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, et dimanche en matinée et soirée : **LA BELLE AVENTURE**, pour les adieux de la troupe de comédie.

VENDREDI 10 MAI, en gala fleuri, la revue **VOILA !** de **R. Pujol** et **H. Boulard**. La présentation du spectacle (costumes et décors) sera vraiment extraordinaire. Parmi les artistes, nous citerons aujourd'hui : **Claudie de Sivry**, l'exquise fantaisiste ; **Renée Chamary**, rivale de Napierkowska ; **Chiffonnette**, trépidante excentrique ; **Marcelle Netzer**, le beau compère travesti ; l'amusante **Yvonne Joët**, la gracieuse **Hélène Hédont**, **Zette Sylva**, **miss Ray Fern**, etc, **Harry Maas**, l'élégant et populaire comique ; les **Sonka-Zonga**, prodigieux danseurs ; **Bertic**, **Roger Guise**, **Wattel**, et le sympathique **Dufleuve**, le triomphateur de l'an dernier. — **LA LOCATION EST OUVERTE.**

Scala-Théâtre

« **LA REVUE DE LA SCALA.** — Samedi et dimanche, avec matinée ce jour-là, trois représentations du plus grand succès de l'année, avec tous les « clous » sensationnels de la revue. Pour être bien placé, louer sans frais à la Scala.

Alhambra-Théâtre

Tous les jours sur la scène : « **FAUT PLUS S'EN FAIRE** », revue de MM. Maucousin et Simplex.

Alcazar-Théâtre

Tous les soirs, la merveilleuse revue « **VAS-Y PETIT !** » avec les **six scènes nouvelles**, qui sont d'énormes succès. — En intermède, **Fernandez** et la grande artiste **SUZANNE VALROGER**, dans le plus beau tour de chant de l'époque. — Vu l'affluence, il est prudent de louer pour dimanche au **Trianon** et à l'**Alcazar**. — Bientôt, **DARIUS M.**, le vrai, l'unique.

Bon Théâtre (salle Franklin)

Dim. 11 mai, matinée de famille : « **Le Gendre de M. Poirier** », chef-d'œuvre d'E. Augier, 4 act. en prose. Mmes et M. F. Grangier. Loc. Bermond

Audition d'orgue

Dimanche 11 mai, à la messe de onze heures un quart, à Saint-Michel, 99e audition de M. Ermend Bonnal.

SPECTACLES

VENDREDI 9 MAI

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **Manon** ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « **Le Marquis de Priola** ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : « **Le Tampon du Capitan** », avec Augé.
TRIANON. — 8 h. 45 : « **La belle Aventure** ».
SCALA. — 8 h. 30 : « **La Revue de la Scala** ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « **Faut plus s'en faire !** », revue.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : « **Vas-y, Petit !** », revue.

Aujourd'hui, exposition artistique au profit des mutilés de la face, terrasse du Jardin-Public, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

THÉATRE GIRONDIN, chemin de Pessac

Vendredi et samedi, à 8 h. 30 : **La Folie de l'Or**; Nouvelle Aurore (2e). En intermède : **PAULO ?